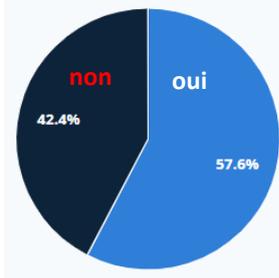


Résultats Sondage « spécial Mensuels »

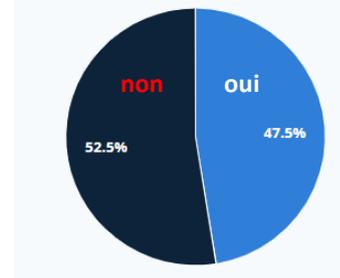
Le 19 septembre dernier, nous avons lancé un sondage « spécial Mensuels » en vue de dresser un état des lieux de la situation des salariés « Mensuels », en termes de reconnaissance et de plan de carrière.

Merci pour vos réponses. Voici les résultats :

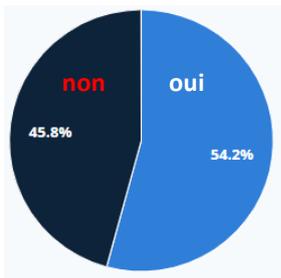
Mon poste actuel me satisfait-il ?



Mon déroulé de carrière me satisfait-il ?



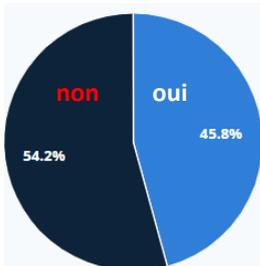
Ai-je l'intention de changer de métier dans l'entreprise ?



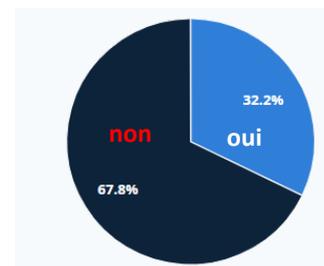
Si oui, ai-je une vision claire du ou des métiers que je pourrais exercer dans l'entreprise ou dans le groupe ?



Ai-je l'intention d'évoluer à un poste Cadre ?



J'ai besoin d'un accompagnement sur la classification de mon emploi au 1er janvier 2024



On constate, et ce n'est pas un scoop, que la **reconnaissance** et la **rémunération** sont deux leviers impactant le niveau de motivation sur le poste et/ou le déroulé de carrière.

A titre d'exemple, voici quelques commentaires recueillis : « un mal être grandit dans nos métiers », « l'intitulé de mon poste ne correspond pas à mon travail, la classification non plus », « **pas de progression d'échelons depuis beaucoup d'années** », « classification décevante », « je travaille pour payer les factures, sans perspective, ni envie, ni plaisir. L'avenir s'annonce morne », « **aucune considération** ».

Résultats Sondage « spécial Mensuels »

A cela s'ajoute le constat que près de **80 % des salariés « Mensuel »** qui souhaitent changer de métier **n'ont pas de vision claire sur le ou les métiers qu'ils pourraient exercer** dans l'entreprise ou dans le groupe.

Quand on compare les possibilités d'évolution, de mobilité entre une grande entreprise comme l'est Airbus Defence and Space et une PME, on pourrait penser à raison : « c'est plus facile de bouger, d'évoluer dans une grande entreprise qui propose une plus grande variété de métiers ».

Oui, mais... :

- On n'a pas connaissance des métiers permettant une évolution.
- Les opportunités sont plutôt limitées.
- On n'est pas accompagné dans la démarche, les managers et les HRBP étant souvent surchargés.

Ces facteurs tendent à enfermer les salariés « Mensuels » dans une carrière sans perspective, avec souvent un manque de reconnaissance et une stagnation des rémunérations.

A compter du 1er janvier 2024, l'accord de groupe relatif à la Gestion des Emplois des Parcours Professionnels (GEPP) prévoit un cadre de développement individuel et d'accompagnement en 6 étapes clés.

Pour la CFE-CGC, la garantie d'un développement individuel réussi s'appuie sur la mise en œuvre d'un **véritable accompagnement du salarié** dans son projet et par un **accroissement des opportunités** au sein même d'Airbus Defence and Space.

Dans vos projets professionnels, et particulièrement dans un projet d'évolution ou de changement de métier, vous pouvez compter sur vos représentants CFE-CGC pour vous accompagner et vous soutenir.

Vos contacts « Mensuels » Toulouse et Région Parisienne :



Isabelle MONTEIS
06 29 21 92 22



Martine CHEVALIER
01 82 61 42 25

La CFE-CGC représente tous les salariés, mensuels et Cadres. Les 8, 9, 10, votez CFE-CGC !

